



# Assemblée générale

Distr. limitée  
5 juin 2023  
Français  
Original : anglais

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Soixante-sixième session

Vienne, 31 mai-9 juin 2023

### Projet de rapport

Additif

## Chapitre II

### Recommandations et décisions

#### E. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle

1. Le Comité a examiné le point de l'ordre du jour intitulé « Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle », conformément à la résolution [77/121](#) de l'Assemblée générale.
2. Les représentantes et représentants des pays suivants ont fait des déclarations au titre de ce point : Colombie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Mexique et Royaume-Uni. Au cours du débat général, des déclarations sur ce point ont également été faites par les représentantes et représentants d'autres États membres.
3. Le Comité a noté que la National Aeronautics and Space Administration des États-Unis (NASA) avait mis en ligne sur son site Web l'édition 2023 de la publication « Spinoff ». Il a remercié la NASA pour cette série de publications, qui était chaque année mise à la disposition des délégations, et ce depuis la quarante-troisième session du Comité, en 2000.
4. Le Comité a pris note des innovations intervenues dans de nombreux domaines, tels que l'agriculture ; le calcul des récoltes de palmiers ; la surveillance des cultures ; l'estimation des superficies ; la gestion des déchets agricoles et la production de biométhane ; l'agriculture verticale en intérieur ; la gestion du méthane provenant des déchets agricoles ; le développement d'aliments protéinés végétaliens ; la pollution et la dépollution des produits chimiques toxiques ; la gestion durable de l'eau et des ressources naturelles ; la sylviculture et la détection des incendies de forêt ; la géologie ; la géophysique ; la préservation des écosystèmes ; la gestion de l'eau ; la surveillance du niveau des lacs et la gestion des barrages ; l'identification et l'exploitation des terres arables ; la pêche et les gisements minéraux ; la pêche industrielle ; la santé publique et individuelle ; la médecine ; le diagnostic du cancer ; la surveillance des rayonnements ; les maladies respiratoires et cardiaques dues à la pollution atmosphérique ; les prothèses ; la biologie ; la chimie ; l'écologie ; la



télé-éducation et la télémédecine ; l'électronique ; les communications ; la navigation et le chronométrage ; l'utilisation des matériaux ; le stockage de l'énergie ; le développement des routes et des systèmes de transport du pétrole et du gaz ; la sécurité de l'aviation commerciale ; la mécanique de la rupture et le diagnostic des fissures sur les cellules d'aéronef et les turbines ; l'accès à Internet ; le transfert, le traitement, l'analyse et le stockage des données par laser ; l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique ; la détection des tremblements de terre et la surveillance de l'activité sismique ; la surveillance du système solaire-terrestre ; la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence et les services de recherche et de sauvetage ; et la cartographie des zones inondables. En outre, il a noté que de nombreuses technologies mises au point pour les applications spatiales et concédées sous licence par les agences spatiales avaient été transférées à des entreprises du secteur industriel et avaient débouché sur des applications pratiques dans la société.

5. Quelques délégations ont exprimé le point de vue selon lequel les programmes de coopération internationale et de transfert de technologie des agences spatiales faciliteraient le développement économique dans diverses industries et secteurs économiques, ce qui, avec la création d'une main d'œuvre nombreuse hautement qualifiée et bien rémunérée ayant reçu une formation spécialisée, mettait à la disposition des entrepreneurs et entrepreneuses, des entreprises, des universités et des agences gouvernementales, des innovations qui permettaient d'améliorer la qualité de vie générale des citoyennes et citoyens. Les délégations ayant exprimé ce point de vue ont également estimé que ces programmes avaient contribué aux initiatives stratégiques visant à créer un écosystème spatial international intégré qui favorisait la croissance du secteur privé, l'autonomie industrielle, attirait les investissements commerciaux étrangers et encourageait la collaboration internationale.

---